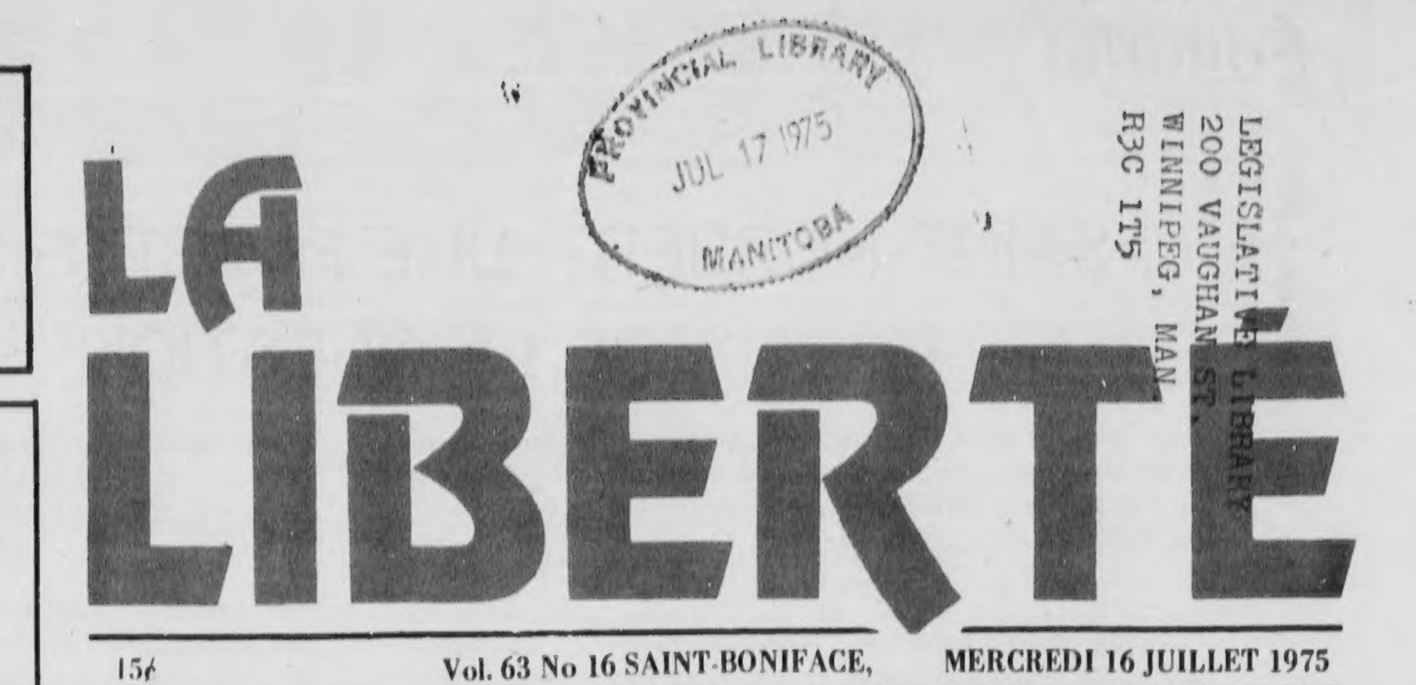


15¢ Vol. 63 No 16 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 16 JUILLET 1975

QUELS IMMIGRANTS?

par Jean Lesieur

Les récentes sessions que la Commision Parlementaire sur l'Immigration a tenues à Winnipeg ont donné l'occasion à deux groupes de Franco-Manitobains de faire entendre leur voix à propos du Livre Vert du Gouvernement Fédéral sur l'immigration.

Un de ces deux mémoires fut soumis par la S.F.M. — nous l'avons publié il y a deux semaines —, l'autre le fut par "un groupe de chrétiens concernés du Manitoba" composé de Louis Laurencelle, Wilfrid Gosselin, Fernand Lévesque, Hubert Balcaen et Françoise Molaro.

Il n'est pas question de faire ici une étude exhaustive des problèmes rattachés à l'immigration. Il n'est pas question non plus de dicter à qui que ce soit une certaine façon de penser en la matière.

Mais puisque des commentaires ont été demandés par les auteurs des deux projets, en voici quelques-uns.

Le projet rédigé par le Père Labossière et présenté par la S.F.M. n'apporte guère d'éléments surprenants. La requête présentée à la Commission concernant une augmentation de l'immigration de Francophones au Canada ne peut que rencontrer l'approbation de ceux qui sont attachés à la promotion du bilinguisme et du biculturalisme au Canada.

"Depuis la guerre, il est arrivé au Canada au-delà d'un million d'immigrants des Iles Britanniques," souligne le mémoire de la SFM, "et 315,000 de l'Allemagne alors qu'il n'est venu de la France que 110,000 personnes. Pourquoi alors s'inquiéter d'un supplément de considération du gouvernement fédéral à l'immigration francophone?", demande la SFM à juste titre.

Plus de francophones donc, mais quels francophones?

Le document de la S.F.M. ne manque pas de souligner le fait que "nous sommes heureux de compter parmi les nôtres une proportion importante de gens venus directement de Suisse, de Belgique, et de France..."

Cet hommage rendu dès le début du document aux immigrants de l'Europe de l'Ouest est suivi un peu plus loin de la déclaration suivante:

"Nous avons dans notre principale institution, le Collège de Saint-Boniface, des professeurs d'origine algérienne, haïtienne, mauricienne, polonaise, hongroise, allemande, libanaise, et nous en sommes heureux. Mais nous voulons qu'au fond de toute politique, programme et règlement d'immigration, il y ait le souci de satisfaire aux besoins du premier groupe à porter le nom de Canadiens dans l'Ouest comme au Canada, et que certains appellent aujourd'hui les Canadiens français."

Est-ce à dire que cette immigration francophone que la S.F.M. appelle de tous ses voeux doive être sélective? Est-ce à dire que l'immigration de personnes originaires des pays francophones d'Europe occidentale soit plus souhaitable que celle de personnes originaires par exemple des pays de l'Afrique ou de l'Asie francophone?

Une conversation récente avec le futur ex-directeur de la Société Franco-Manitobaine, Norman Dupasquier, semble indiquer que la S.F.M. est partisane d'une politique sélective destinée à favoriser l'immigration d'un certain type de francophones.

"C'est justement pour ne pas ouvrir la voie à des problèmes de type racial qu'il ne nous semble pas souhaitable de favoriser la venue au Canada de gens dont on peut soupçonner qu'ils auraient des problèmes d'adaptation à la vie canadienne", disait Norman Dupasquier.

Ce genre d'argument a été souvent développé lors des présentations de brefs devant la Commission Parlementaire à Winnipeg.

Le député NPD de Winnipeg-Nord, David Orlikow, membre de la Commission, y a répondu en déclarant que ce serait un "désastre si l'on commençait à filtrer et à choisir". Se prévalant du fait qu'il représente une circonscription composée en grande partie d'immigrants non-blancs, il s'est déclaré convaincu que leur adaptation ne posait pas plus de problèmes que celle d'autres immigrants.

Ainsi que le rappelait J.-J. Le François dans son "Actualité" il y a deux semaines, on est en effet en droit de se demander si les difficultés que certaines catégories d'immigrants sont censées rencontrer dans un pays comme le Canada ne proviennent pas tout simplement d'une certaine forme de xénophobie de la part du pays accueillant.

Et le document de la SFM peut par endroits prêter le flanc à certaines critiques dans ce domaine. Pourquoi invite-t-il par exemple "les objecteurs américains à la guerre du Vietnam à rentrer chez eux"? Ceux-ci ne représentent qu'une proportion infime de la population immigrante et n'aggravent en rien les tensions économiques qui affectent actuellement le Canada.

Pourquoi, par contre, le document de la SFM ne fait-il aucune mention des réfugiés haïtiens — des francophones — menacés d'expulsion et qui courent les pires dangers s'ils doivent rentrer dans leur pays?

La SFM pose d'autre part comme "principe fondamental" dès le début de son document "celui de la propriété privée, source de droits et devoirs pour chacun et inspirateur de l'effort et de la responsabilité." Cette position de principe de la part d'une organisation qui est censée représenter les intérêts d'un groupe social a de quoi surprendre. Quel rôle la SFM entend-t-elle donner au groupe francophone dans la socié-

(suite, page 3)



Immigration: Le Canada et les pays francophones

Voici des renseignements sur l'effort du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour promouvoir l'immigration des pays de langue française:

Bureaux canadiens d'immigration: Ils sont établis au Liban (Beyrouth), en Suisse (Berne), en Belgique (Bruxelles), en France (Paris, Bordeaux, Marseille et, à partir du 1er septembre, Strasbourg), en Haïti (Port-au-Prince), et au Maroc (Rabat).

Publicité dans les pays de langue française: La seule publicité présentement consentie par le ministère se fait dans les pays de langue française. En 1973-74, $351,000 y furent affectés, en 1974-75, $35,000, et, cette année, 1975-76, $132,000.

Publications destinées aux candidats à l'immigration: Les publications suivantes sont rédigées en français et distribuées dans les pays francophones et même en Espagne, au Portugal, en Angleterre et en Italie: "La vie au Canada", "L'admission d'étudiants au Canada". Il paraît aussi des fiches de renseignements sur le Canada dont les titres sont: "L'agriculture au Canada", Avantages sociaux", Coût de la vie", L'éducation", "La fiscalité canadienne", "Géographie et climat", "Le logement". Le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration distribue aussi à l'étranger des brochures, des dépliants et publications diverses des autres ministères du gouvernement fédéral qui sont, bien entendu, rédigées en français et en anglais, et aussi certaines publications des gouvernements provinciaux.

Ces renseignements nous ont été fournis par le Service de l'Information du Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, à Ottawa.

Éditorial

SAINT-NORBERT: UNE FACETTE SEULEMENT DE LA QUESTION

Les membres de la Commission scolaire de la Rivière-Seine se réuniront la semaine prochaine, lundi, nous a-t-on dit. Espérons que les faibles se ressaisiront, retourneront à leur décision première, et que l'école française sera.

•

Il semble que la question de la langue soit comprise — ou incomprise — de bien des façons. Nous ne croyons pas que chez nos gens, il y ait mauvaise volonté. On ne semble cependant pas saisir la question, on ne semble pas voir le noeud du problème.

En un temps deux mouvements, on passe au "bilinguisme". Le problème de la survie des Français Manitobains n'en est pas un de bilinguisme, et la solution prônée par certains de l'école "bilingue" dès le bas âge est le plus sûr gage de l'assimilation à plus ou moins — plus — brève échéance.

Les "parfaits bilingues" sont rares. Car il ne s'agit pas de placer des mots bout à bout. Il y va de la pensée. Et l'on pense en fonction de la culture qui est la résultante de coutumes, d'un mode de vie, d'une façon de vivre, de penser, justement, dont l'origine, chez un peuple, se perd dans la nuit des temps. Le "parfait bilingue" — animal très rare — pour l'être, doit pouvoir penser dans l'une ou l'autre langue, saisir les nuances de celle-ci, de celle-là sans que le processus affecte sa langue propre, ce qui le rabaisserait intellectuellement. Il ne saurait être question de "traduire". On ne traduit pas d'une langue à l'autre. On fait une version... une transposition de la pensée... Le "parfait bilingue" doit pouvoir s'asseoir à une table de conférence et discuter, argumenter, attaquer, défendre, donner de la m... dans l'une ou l'autre langue sans trébucher, sans flancher, sans trahir la pensée derrière les énoncés amenés à la table dans l'une ou l'autre langue. On s'est habitué à dire "bilingues" des gens qui baragouinent le français et l'anglais, c'est-à-dire qui ne parlent ni l'un ni l'autre comme il faut, un français bien pauvre et un anglais qui n'est pas meilleur, et bien souvent qui parlent sans s'en rendre compte un mauvais anglais fait d'un assemblage de mots français. La pensée française est disparue.

•

Au cours d'une émission sur l'affaire de Saint-Norbert, émission mise en ondes par une station de la radio anglaise de Winnipeg, une anglophone s'amena pour dire, en s'adressant à l'invité de langue française, qu'elle n'avait pas d'objection à "payer des taxes pour financer l'enseignement de la langue française", mais qu'elle s'objectait "à financer la culture"! Et c'était dit avec arrogance. La question dépassait certainement l'intellect de cette personne qui aurait dû s'abstenir. À son ton, d'ailleurs, il était évident qu'elle rageait contre le français. La langue est le véhicule de la culture. Sans la langue, pas de culture. On disparaîtrait, fondu dans le grand tout, on deviendrait personne. C'est ça être assimilé.

Une dame nous a téléphoné, déplorant ce que nous avons écrit dans la livraison du 2 juillet de LA LIBERTÉ sur l'affaire de Saint-Norbert. "Vous n'auriez pas dû écrire ces choses", disait-elle. Sa démarche laissait entendre qu'elle voulait nous dire que si nous faisions les gros méchants, les Anglais, ne seraient pas contents et ne seraient pas gentils avec nous... "La résistance passive"... nous disait-elle nous aidera à vaincre! Depuis quand bataille-t-on "passivement"? On prend position et on va de l'avant. Pourquoi l'arrogance est-elle toujours de l'autre côté? Pourquoi devrait-on toujours attendre la bonne volonté, la "permission" de l' "autre"? On devrait savoir par expérience que la soumission, les courbettes, les mamours ne mènent à rien. Si on a peur, si on hésite, si on ne sait pas se tenir debout, on crèvera. C'est aussi simple que ça.

•

Si on veut être bilingue, et c'est certainement nécessaire en Amérique du Nord, il faut d'abord posséder une base solide dans sa langue maternelle, la langue de sa culture. La langue seconde viendra facilement. Ce n'est pas par l'école "bilingue" que cela se réalisera. Le français d'abord, à la maison, à l'école. Le résultat sera un meilleur français et un meilleur anglais, avec plus de chances de réussite, d'avancement sur le plan matériel.

Il y a, ah oui! , il y a, qu'il faut y tenir, à sa culture. Et cela commence à la maison. Si les parents ne se soucient pas de perpétuer, de soigner, de promouvoir la langue française, de parler français à leurs petits et à leurs grands, un français soigné, que voulez-vous qu'on fasse! C'est l'abandon de la langue, de la culture, de l'héritage. Comme on a dit déjà, c'est une décision qui ne dépend que de nous. De chacun de nous. Ce ne sont pas les "Anglais" qui nous défendent de parler notre langue, qui nous empêchent de vivre en français chez nous... C'est peut-être le moment — il est tard! — de se regarder un peu, de voir comment on se comporte, le moment de se demander, aussi, ce que l'on veut pour l'avenir. L'histoire de l'école française de Saint-Norbert n'est qu'une facette du problème qui réside CHEZ NOUS, chez CHACUN DE NOUS, pas chez le voisin. Autrement dit, veut-on se tenir debout, ou veut-on faire plaisir à l' "autre", ou, tout simplement, — c'est peut-être le cas dans maints foyers canadiens-français — s'en f... -t-on tout simplement?

Jean-Jacques Le François

PRENEZ LE TEMPS DE LIRE

La population du Canada en 1663 *

Avant d'entreprendre la rédaction du troisième volume de son *Histoire de la Nouvelle-France,* Marcel Trudel avait jugé nécessaire de dresser un inventaire foncier du domaine canadien à la date du 30 juin 1663 (voir *Relations,* avril 1975, pp. 126-127); parallèlement, toujours dans le même but: pouvoir mieux évaluer l'oeuvre des Cent-Associés, le savant historien a procédé à un recensement de la population canadienne à la même date, choisie "non pas seulement parce que, ce jour-là, les vaisseaux qui viennent annoncer la fin du régime sont en vue, mais surtout parce que ce 30 juin 1663 marque une étape bien nette dans l'évolution de cette population: aucun des hivernants de 1662-1663 n'est encore reparti pour la France et le lot des nouveaux immigrants ainsi que les anciens habitants qui reviennent (comme c'est le cas du vicaire apostolique Laval) en sont encore à remonter le fleuve" (p.6).

La méthode a consisté à ratisser d'abord "tout ce que les archives publiques et privées nous ont laissé de pièces de ces années 1627-1663", puis à constituer un dossier pour chaque personne dont la présence fut signalée au Canada durant cette période, enfin à dresser un catalogue de la population au 30 juin 1663. De l'étude des fiches signalétiques ainsi accumulées, l'historien a tiré des renseignements aussi intéressants qu'utiles sur le nombre des habitants: 3,035 personnes, dont 1,175, soit 38.7%, sont nées au Canada (11-28), sur l'origine des immigrants: ils sont surtout venus de la Normandie, de l'Aunis et du Perche (29-53), sur l'âge des Canadiens: 20.6 ans en moyenne, et sur leur sexe: 62.9% d'hommes et 37.1% de femmes (55-68), sur leur état matrimonial: la moitié de la population nubile est mariée et l'époux a d'ordinaire 39.9 ans, l'épouse 29.9 (69-90), sur les professions: des 680 hommes d'âge nubile dont Marcel Trudel a pu identifier la profession, 36% sont gens de métier, 6.9% hommes à tout faire, 3.5% commerçants, 3.4% fonctionnaires, 2.8% hommes d'église (91-118), sur les groupes sociaux: les gens d'Eglise comptent pour 2.5% de la population, les nobles pour 3.2% et le tiers-état pour 94.3%, soit 26.3% de bourgeois et 68% de petites gens (119-147).



La conclusion du volume (149-155) rassemble les données de chacun des chapitres en un magistral et éloquent raccourci. Nous n'en dégagerons que deux éléments. D'abord, une conclusion intéressan-

(suite, page 3)

Marcel Trudel: La Population du Canada en 1663. Collection "Fleur de Lys". — Montréal, Fides, 1973

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. — JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.

SERVICE DES ANNONCES: Au téléphone, 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

La population (suite)

te, mais fragile (parce qu'elle repose simplement sur la capacité ou l'incapacité de signer un document), à savoir que, alors que "l'analphabétisme en France atteint à la même époque les 80% des Français", il ne touche ici que 44.3% des personnes d'âge nubile, et plus souvent la femme que l'homme (151); puis, une conclusion prudente, à savoir que le "brassage extraordinaire de population", tant du point de vue de l'origine que du point de vue professionnel, familial et social, nous met en présence d'une "société confuse à bien des égards", dont il n'est pas facile "de dire si elle est de type urbain ou de type rural", mais dont on peut penser, tout au plus, que, "compte tenu des seules données démographiques obtenues pour 1663", elle serait plutôt "une société de type rural" (155).

En appendice au volume (157-320), un très précieux relevé nominatif de la population au 30 juin 1663 donne, à la suite du nom et du prénom de chaque habitant, certains renseignements d'ordre orthographique ou d'ordre familial, puis d'autres sur le sexe, l'état matrimonial, la capacité de signer, la profession, l'origine, la venue au Canada sous contrat, les arpents possédés en seigneurie, ceux possédés en censive, l'emplacement en toises. Enfin, un index (321-368) permet de consulter rapidement cet ouvrage aussi intéressant pour les curieux ou pour les férus de nos origines qu'indispensable, désormais, pour les historiens de notre dix-septième siècle.

[*Département de lettres françaises, Université d'Ottawa.*]

QUELS IMMIGRANTS ? (suite)

té canadienne? Poser comme principe fondamental que c'est le droit à la propriété privée qui est inspirateur de l'effort et de la responsabilité, c'est se faire l'avocat d'un type de société où une sorte de Darwinisme social est la règle, un type de société où les minorités — et donc les Franco-Manitobains — deviennent forcément des victimes. Certains l'ont d'ailleurs bien compris, qui ont consacré leurs efforts au développement d'un fort mouvement coopératif duquel le groupe franco-manitobain a tout à gagner. La SFM, elle, gagnerait à préciser sa pensée dans ce domaine.

Les auteurs du texte présenté par un groupe de chrétiens concernés posent quant à eux comme principe fondamental le fait que "les biens de la terre appartiennent à tous les hommes et qu'ils doivent être partagés selon des mécanismes visant à la plus grande équité possible". Rappelant que "l'immigrant est avant tout un frère, et non un client, une valeur marchande", les auteurs de ce deuxième texte recommandent qu'on "établisse des centres d'accueil, des cours de langue, qu'on favorise l'établissement de coopératives d'habitation", bref qu'on accueille mieux les immigrants. Ils recommandent enfin que "toute révision de la politique canadienne sur l'immigration tienne compte du principe qu'il faut changer les structures économiques internationales injustes et les termes des échanges commerciaux de façon à ce que les personnes en arrivent à se subvenir sans avoir besoin d'émigrer". ■

Le nouveau recteur du Collège universitaire



Le nouveau recteur du Collège Universitaire de Saint-Boniface, Roland Cloutier, vient d'entrer en fonctions. Roland Cloutier apporte avec lui une longue expérience des affaires universitaires acquise au cours d'une carrière qui l'a mené de l'Université d'Ottawa à l'Université de Moncton en passant par l'Université Laurentienne de Sudbury en Ontario. Monsieur Roland Cloutier est Docteur en Physique. Il occupait les fonctions de Doyen à la Faculté des Sciences de l'Université de Moncton avant de venir à Saint-Boniface.

Considérant que "l'incident est clos", et qu'il "faut se tourner vers l'avenir", Roland Cloutier précise qu'il "serait malhonnête de ma part de faire quelque commentaire que ce soit sur l'affaire Gecewicz-Allard" qu'il n'a pu suivre que de très loin. Il rend cependant hommage aux étudiants du Collège, qui lui avaient envoyé une lettre ouverte au milieu de la crise. "Je suis sous l'impression qu'ils étaient très objectifs," dit-il.

Roland Cloutier pense que le Collège doit avant tout "servir la population. Et la direction doit être extrêmement sensible aux besoins du milieu".

Le nouveau recteur du Collège avoue cependant qu'il n'a eu jusqu'à présent que très peu de contacts avec ce milieu, et il demande qu'on lui laisse le temps de se mettre au courant. Aussi, de se faire connaître.

"Je prépare par exemple actuellement une tournée des écoles secondaires, pour que je devienne un visage, et pas seulement un nom."

Agé de cinquante-et-un ans, Roland Cloutier est marié et père de cinq enfants.

Saint-Norbert, 1869

Une analyse précise des fondements du nationalisme métis révélerait, naturellement, toutes ses faiblesses: son absence d'un concept politique commun, son manque de but ou d'aspirations communs pour le futur. De plus, une étude historique montrerait que ce nationalisme n'était pas constant, que ses démonstrations étaient seulement sporadiques; il émergeait seulement sous l'influence de quelque stimulation forte mais fugitive. On ne peut néanmoins nier que le sentiment était là, prêt à exploiter lorsque l'occasion s'en présentait. Il était là, quand les métis, menés par Cuthbert Grant, "Capitaine général de tous les métis du pays", attaquèrent Semple et ses colons en 1816, afin de débarrasser leur sol natal de ceux qu'ils regardaient comme "des intrus et des assassins". Il était là, quand Louis Riel et John Bruce organisèrent le Comité National des métis en 1869 à SAINT-NORBERT et envoyèrent au Lieutenant-gouverneur McDougall l'avertissement de ne pas essayer de forcer son entrée dans la colonie. Les métis regardaient les arpenteurs de la même manière que les colons de Selkirk, cinquante ans plus tôt, c'est-à-dire des gens venus "pour piller notre pays", comme disait le chansonnier métis, Pierre Falcon. Fondamentalement, le soulèvement mené par Louis Riel en 1869 n'était pas très différent de celui mené par Cuthbert Grant en 1816. C'était la réaction inévitable d'un petit groupe conscient de sa propre identité, contre la menace d'absorption par un groupe plus puissant; d'une culture faible contre une culture forte et agressive; d'une économie simple contre une économie fortement basée sur la concurrence. Il n'y a là rien de nouveau.

(G.F.G. Stanley: Louis Riel – conférence à La Société historique de Saint-Boniface, le 17 janvier 1970)



UNE CULTURE FRANCO-MANITOBAINE

Dans la livraison du 25 juin de LA LIBERTÉ, Viviane Doche, professeur d'anthropologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, posait la question: "Y a-t-il une culture franco-manitobaine? ". Question importante, nous croyons. Jusqu'ici, pas une seule lettre, pas un mot, pas un son. . . Où sont nos "experts", si prompts à critiquer tout ce qui se fait, et qui prétendent tout savoir, avoir raison sur toute la ligne?

L'Actualité

MON GRAND-ONCLE, L'ARTISTE

Il y a bien longtemps de cela. Je l'ai peu connu. Mais enfant, passant beaucoup de temps chez mon grand-père, je l'ai vu, certains dimanches alors qu'il venait voir son frère, mon grand-père, avant d'aller voir son autre frère, mon autre grand-oncle. . .

Ces hommes avaient eu une jeunesse dure. Ils n'avaient pas eu le temps de jouer, de flâner, ni de se traîner les pieds. Habitués très jeunes aux travaux de la ferme, puis "placés" — on n'avait plus de quoi les nourrir — comme apprentis chez des maîtres. . .

L'oncle Ernest, donc, ou plutôt, le grand-oncle Ernest, puisqu'il était le frère de grand-père, contrairement à ses deux frères qui, eux, avaient choisi les valeurs sûres — l'épargne, la propriété foncière, les heures interminables de travail, une honnêteté à toute épreuve, le travail bien fait —, le grand-oncle, dis-je, n'avait retenu que l'honnêteté et la passion du travail bien fait, se souciant apparemment peu de l'épargne et de la propriété foncière. Comme ses frères, il était perfectionniste. Il était ébéniste et on disait qu'il travaillait superbement, ciselant ses pièces avec amour et une patience extraordinaire, ne les livrant que lorsque satisfait de son travail. . . ce qui n'était pas peu dire.

L'oncle Ernest aimait aussi la photographie. Et le dimanche après-midi, durant l'été, il prenait son lourd appareil — on était au début du siècle — et se dirigeait vers le parc du Mont Royal où, à ce qu'on a dit, il braquait l'objectif de sa caméra sur les belles filles. C'était bien innocent. Il aimait le beau. . . la ciselure. . .

Or l'oncle Ernest était marié. Il n'avait pas d'enfant. Sa femme, j'imagine, avait peu à faire. Pour une raison ou pour une autre, cependant, il ne l'emmenait pas au pied du Mont Royal le dimanche après-midi. Ces gens-là, mon grand-père et ses frères, étaient de forcénés individualistes, des têtes dures, des gens indépendants qui ne prenaient d'ordres de personne.

Un dimanche, l'oncle Ernest reçut un ultimatum. Sa femme lui fit savoir, au retour de l'une de ses expéditions au parc du Mont Royal, que s'il y retournait, avec sa caméra ou autrement, à son retour à la maison, elle n'y serait plus.

Le dimanche suivant, Ernest s'en fut. . . au parc du Mont Royal. . . avec sa caméra. A son retour à la maison, sa femme était partie. Oncques depuis, on ne la revit. . .

J'étais trop jeune pour connaître les détails de l'affaire. Je suppose qu'en bon individualiste, indépendant d'esprit qu'il était, il continua son bonhomme de chemin, ciselant dans le chêne et le noyer de beaux fauteuils, de belles tables, de belles armoires, et. . . le dimanche, croquant avec son appareil photographique, bien innocemment, les belles filles du parc du Mont Royal.

•

Un matin de pluie — je revenais tout juste de la guerre — on l'enterra. Ses frères, ceux qui avaient adhéré aux valeurs sûres — la propriété foncière, l'épargne, l'austérité, etc. — payèrent l'enterrement. Ernest ne laissa que ses outils d'ébéniste qui sont encore, à ce que je sache, à la boutique de mon défunt autre grand-oncle. On ne sait ce qu'il est advenu de sa caméra. Quant aux belles filles. . .

Jean de Lotainville

Du côté de la cuisine



CREVETTES ÉPICÉES

Des crevettes tendres et succulentes - le fruit de mer favori des gourmets - si délicieux et si facile à apprêter.

Laisser mijoter dans de la bière assaisonnée pendant quelques minutes, refroidir et servir dans la coquille. La boisson moelleuse ajoute une délicieuse saveur aux crevettes tout en les assaisonnaut d'un goût fort apprécié.

Que ce soit à la plage ou à la maison, des crevettes épicées plairont à coup sûr pour votre souper d'été. On conseille de les servir avec un bon grand verre de bière froide, une salade aux pommes de terres et des petits pains croustillants. Pour le dessert, des fraises et de la crème serviront de complément agréable au repas.

Crevettes épicées

- 1 cannette (12 oz.) de bière
- 1 petit oignon, tranché
- 1 gousse d'ail, éminée
- 1 feuille de laurier
- 2 grains de poivre
- ½ c. à thé de sel
- 1 c. à thé d'assaisonnement pour fruits de mer
- 1 citron, en quartiers
- 1 livre de crevettes de dimension moyenne (environ 35 à 40 crevettes)

Laisser mijoter tous les ingrédients, sauf les crevettes, pendant 10 minutes. Laver les crevettes et les laisser mijoter environ 12 minutes dans le liquide. Refroidir pendant 45 minutes dans la bière. Servir dans la coquille avec de la sauce à fruits de mer, si on le désire. Donne de 3 à 4 portions.

Les salades

Salade d'épinards et de céleri

- 1 paquet (10 onces) d'épinards frais, déchiquetés ou filamentés
- 1 tasse d'oignons tranchés mince
- 1 tasse de céleri en dés
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- ¼ tasse de Sauce au fromage bleu
- ½ tasse de crème acidifiée (crème sûre commerciale)
- 4 oeufs cuits dur, en sections

Mélanger épinards, oignons, céleri et assaisonnements. Mélanger sauce et crème acidifiée puis l'incorporer en remuant délicatement et garnir avec les oeufs. 4 portions.

Salade de pommes de terre

- 4 tasses de pommes de terre cuites, en dés
- 3 c. à table de cornichons sucrés, hachés
- ⅓ tasse d'oignons verts hachés
- ½ tasse de céleri haché
- ¼ tasse de piment vert haché
- 2 oeufs cuits dur, hachés
- 1 c. à thé de sel
- ¼ c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de moutarde sèche
- ⅓ tasse de mayonnaise ou de sauce à salade

Mélanger pommes de terre, oignons,céleri, piment vert, oeufs et assaisonner de sel et de poivre. Mélanger moutarde et mayonnaise; incorporer à la salade et remuer délicatement. Refroidir. 6 à 8 portions.

Salade de pommes de terre au fromage: Procéder comme ci-dessus mais ajouter 1 tasse de fromage cottage.

Salade de pommes de terre au bacon: Procéder comme ci-dessus mais ajouter 6 tranches de bacon cuit, émietté.

Salade de pommes de terre au cari: Procéder comme ci-dessus mais remplacer la moutarde sèche par de la poudre de cari.

Salade de pommes de terre crémeuse: Procéder comme ci-dessus mais remplacer la mayonnaise ou la sauce à salade par une sauce pour salade de chou et omettre la moutarde sèche.

Salade de carottes

- 2 tasses de carottes râpées
- ½ tasse de céleri en dés
- ½ tasse de raisins épépinés
- ¼ tasse d'arachides hachées
- ½ c. à thé de sel
- 18c. à thé de poivre
- ¼ tasse de mayonnaise ou de sauce à salade

Mélanger légumes, raisins et arachides; assaisonner de sel et de poivre. Refroidir. Au moment de servir, incorporer la mayonnaise et remuer délicatement. 6 portions.

AU SERVICE DU CITOYEN

par Information Canada

La semaine dernière, nous vous avons présenté trois brochures appartenant à la série d'Information Canada intitulée "Services fédéraux".

Les brochures que nous vous offrons cette semaine sont deux publications sur le système métrique et une publication sur les aliments improprement manipulés.

Vous pouvez vous procurer toutes ces publications gratuitement en vous adressant à Information Canada, 303, rue Main, Winnipeg, R3C 3G7, ou en téléphonant à Information Canada au 985-2890.

Repas de tout repos

Chaque année, plus de 400,000 canadiens souffrent d'intoxications alimentaires, et ces accidents sont généralement le résultat de la consommation d'aliments improprement manipulés et pas suite contaminés. La présente brochure illustre des cas de toxi-infections alimentaires et suggère des mesures qui auraient permis de les éviter.

Petit manuel des unités SI

En 1970, le Parlement approuvait unanimement le Livre blanc sur la conversion au système métrique au Canada qui proposait l'adoption d'un système métrique de mesure des plus perfectionné, le "Système International" ou "SI".

Métrisation — guide du consommateur

Définition: La "métrisation" est un néologisme créé pour décrire le mécanisme d'application du système métrique des poids et mesures. Voici une publication pour vous familiariser avec les unites metriques.

* * *

Pour plus de renseignements sur les programmes et publications du gouvernement canadien, adressez-vous à Information canada.

Salade exquise aux haricots verts

- 3 tasses (1 livre) d'haricots verts cuits en morceaux de 1 pouce
- ¼ tasse de vinaigrette française
- 2 oeufs cuits dur, hachés
- 2 c. à table d'oignon vert haché
- 2 c. à table de piment
- ⅓ tasse de crème acidifiée (crème sûre commerciale)
- ½ c. à thé de moutarde préparée
- ½ c. à thé de sel
- 18c. à thé de poivre
- ¼ tasse de bacon cuit, émietté
- Laitue

Mélanger haricots et vinaigrette. Refroidir environ 3 heures et remuer occasionnellement. Mélanger oeufs, oignon, piment vert, crème et assaisonnements. Refroidir. Déposer les haricots sur un plat de service; ajouter la préparation crémeuse. Garnir de bacon et servir sur laitue. 6 portions.

Salade spéciale aux haricots

- 2 tasses d'haricots verts cuits en morceaux de 1 pouce
- 2 tasses d'haricots jaunes cuits en morceaux de 1 pouce
- 1 tasse de carottes râpées
- ¼ tasse d'oignons verts hachés
- ½ tasse de cornichons au fenouil hachés
- ⅓ tasse de vinaigrette française
- 1 gousse d'ail écrasée
- ½ c. à thé de moutarde sèche

Mélanger vinaigrette, ail, moutarde et verser sur les légumes en remuant délicatement. Couvrir et refroidir plusieurs heures. Si désiré, garnir de sections d'oeuf cuit dur. 8 portions.

De ci, de ça . . .

La nudité sur la place publique. — En plus grand nombre que jamais, il semble, sur la rue, dans les magasins, jeunes filles et jeunes femmes s'exhibent sous prétexte de la chaleur — à demi, aux deux tiers, voire aux trois quarts nues. Ca manque d'élégance. A défaut des maires (par législation), les mères devraient y voir. . . Il y a un lieu et un temps pour chaque chose. . .

* * *

Les "bons salaires". — Il y a quelques jours, les plombiers de Toronto ont obtenu des augmentations de salaires. Ils gagneront $548 pour une semaine de travail de quarante heures — soit $28,-496 par année. Qui, à Ottawa, parlait de "modération", côté augmentations de salaires?

* * *

L'égalité des sexes. — C'est l'année de la Femme. Le juge Henry Murphy, de Moncton, est bien conscient des droits de la Femme. Il vient en effet de condamner une femme enceinte à la prison — au nom de l'égalité des sexes réclamée par les féministes. . .

* * *

Les abeilles dangereuses. — Des abeilles africaines ont piqué à mort un maître d'école, dans le nord du Brésil. On a dû avoir recours à des lance-flammes pour combattre une nuée de ces insectes dangereux qui ont été importés au Brésil en 1956 par un homme de science pour fins d'expérience. Certaines de ses abeilles se sont échappées depuis, et, accouplées avec des abeilles brésiliennes, ont produit une abeille hybride, très irritable, qui s'attaque aux humains et aux animaux. Ces abeilles se sont répandues dans les pays voisins, l'Argentine et la Bolivie, et des savants sont d'avis que leur migration va continuer vers le nord, atteignant l'Amérique du Nord d'ici dix ans.

* * *

Croyez-le ou non. — LA LIBERTE reçoit en moyenne 500 réponses par semaine de ses lecteurs au "concours casse-tête". . .

* * *

Du côté de la S.F.M. — Le directeur de la S.F.M., Normand Dupasquier, lorsqu'il quittera son poste à la fin de l'été, partira pour l'Europe, plus précisément la France, plus précisément Bordeaux, où il passera une année aux études.

* * *

Chez votre libraire. — Deux plaquettes intéressantes: "Louis Riel", de G.F.G. Stanley, et "La famille de Louis Riel", d'Antoine Champagne. Aussi, le volume de E.B. Osler, traduction de Rossel Vien, "Louis Riel, un homme à pendre". Nous y avons, d'autre part, trouvé deux excellents petits Larousse, l'un sur les vins, l'autre sur les fromages.

* * *

Oh, shocking! ! ! — Notre collaborateur Jean Lesieur a remporté l'autre jour au Winnipeg Canoe Club l'épreuve B du Winnipeg City and District Tennis Championship. Il s'est ainsi qualifié pour l'épreuve A où seul le joueur classé premier dans la province a pu le mettre — difficilement — à la raison. Ces performances n'ont pas plu à tout le monde au sein de l'Establishment très anglophone du Canoe Club. Le Club a en effet communiqué aux media les résultats de toutes les épreuves du tournoi, y compris ceux des épreuves de consolation, à l'exclusion de ceux de l'épreuve B. Le Winnipeg Canoe Club serait-il raciste?

* * *

Jours de travail perdus par les grèves. — Les statistiques du gouvernement fédéral indiquent qu'au cours des quatre premiers mois de 1975, le nombre de jours de travail perdus à cause des grèves au Canada s'est élevé à UN MILLION 936,540. . . Au cours de la même période, en 1974, le nombre de jours ainsi perdus s'était élevé à 1,774,510.

* * *



"ENTRE NOUS"

La bonne aventure, ô gué!

Autrefois. — A un certain âge avancé, il fait bon d'évoquer comment et où nous passions nos vacances d'été. . .

A cette époque, un groupe des petits "Belle-Humeur" habitant à Montréal s'embarquait sur le bateau "Filgate" en direction de Beauharnois. Nous frôlions l'Ile Perrot pour traverser le Lac Saint-Louis de trois milles de largeur et pour mettre le pied à terre à Châteauguay, puis nous rembarquer jusqu'à Beauharnois chantant au son d'une mandoline, et Hop! nous voilà rendus à l'endroit où l'oncle Pierre nous attendait dans son "express" pour nous rendre à Saint-Louis-de-Gonzague chez "mémère" à deux milles du village en pleine campagne, le paradis convoité depuis si longtemps.

* * *

Aujourd'hui. — Après avoir élevé notre famille, le mois de juillet se passait au lac Manitoba, puis à Kenora, au Lac des Bois. Et enfin sur notre galerie envoûtée parmi les fleurs pour entendre chanter les oiseaux. Nos petits enfants ont grandi depuis ces jours heureux, et pour s'en rappeler les voilà qu'ils font de longs voyages en Colombie-Britannique, au Mexique et en Gaspésie en quelques tours de roue seulement durant quatre à cinq jours d'auto. C'est comme cela que notre génération d'aujourd'hui complète les voyages dont nous avions rêvé. "Heureux qui après un long voyage" reviennent sans accident au logis paternel, nous raconter les péripéties de leurs aventures avec beaucoup d'enthousiasme et d'entrain.

Un de nos petits de Montréal a fait mieux que cela. Il s'est rendu jusqu'en Suisse, comme alpiniste. Soudain, changeant son itinéraire, le voilà qu'il visite "sur le pouce" la France, l'Italie et l'Espagne.

Il a sûrement gagné la médaille d'or des jeunes voyageurs.

Godias Brunet



Bill Blass. Avec la robe du soir, cet automne, une écharpe, non pas pas contre la fraîcheur du soir. . . mais remplaçant le collier. . . Au bras de la belle, de multiples bracelets de fantaisie.



Yves Saint-Laurent. Le nouveau soulier à très haute plate-forme du pied, et absente à l'avant. Le dessus du soulier est fait de fines bandelettes de cuir.





Vous ne le croirez pas. Ces ravissantes robes de demoiselles d'honneur sont faites de volants superposés, en sacs à ordures orange, garnis de fleurs! La longue robe de mariée, de style victorien, est parsemée de plus de 200 rosettes et sa confection a requis 115 "kitchen Catchers". . .! "Glad" est un produit de Union Carbide Canada Limited.







DECISION

Ottawa, le 4 juillet 1975.

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 4 juillet 1975.

Décision CRTC 75—250

RENOUVELLEMENTS DE LICENCES MA ET MF

Dans son avis public d'aujourd'hui, le Conseil a indiqué que les audiences de la mise en application de la politique MF débuteraient en décembre 1975 et se tiendraient sur une base régionale autant que possible.

Le Conseil a décidé d'étudier en même temps le renouvellement des licences de radiodiffusion MA expirant au début 1976 et les demandes en vue d'obtenir des licences, de modifier ou de renouveler des licences de radiodiffusion de station MF. La plupart de ces licences expirent le 31 mars 1976.

Le Conseil estime que la période comprise entre décembre 1975, date à laquelle les audiences débuteront, et le 31 mars 1976 n'est pas assez longue pour lui permettre d'étudier tant les demandes de licence de radiodiffusion MA que MF.

Le Conseil renouvelle donc les licences jusqu'au 30 septembre 1976 pour les stations de radiodiffusion MA et MF suivantes:

MA

CKSB Saint-Boniface Société Radio-Canada
CJOB Winnipeg Radio O.B. Ltd.
CKY Winnipeg Moffat Communications Limited
CBW Winnipeg Société Radio-Canada

MF

CBW-MF Winnipeg Société Radio-Canada
CKY-MF Winnipeg Moffat Communications Limited
CJOB-MF Winnipeg Radio O.B. Ltd.

Le Conseil accorde ces licences en se basant sur les demandes déjà approuvées, et aux conditions déjà spécifiées.

Guy Lefebvre
Le Directeur général
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Feu l'abbé Maurice Sabourin

M. l'abbé Joseph-Maurice SABOURIN est décédé le 5 juillet 1975 à l'hôpital Deer Lodge (Winnipeg) après quelques mois de maladie.



Maurice Sabourin, âgé de 53 ans et 9 mois, est né le 11 septembre 1921, à Saint-Boniface. De 1927 à 1933 il était étudiant au Jardin de l'Enfance Langevin. Il a fait ses études classiques au Collège de Saint-Boniface de 1933 à 1942, puis ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal et à celui de Saint-Boniface qui venait d'ouvrir ses portes (1942-1947). Il a été ordonné prêtre par Monseigneur Georges Cabana, le 31 mai 1947.

M. l'abbé Maurice Sabourin exerça son ministère sacerdotal d'abord comme vicaire à Holy Cross et à la Cathédrale (Précieux-Sang). En janvier 1949 il fut nommé desservant, puis curé de la paroisse Saint-Maurice à Morris.

En septembre 1952 Maurice Sabourin devient aumômier, militaire. Il exerce le ministère sacerdotal aux bases militaires des Forces Canadienne, situées au Canada et en Europe. Depuis 1969 il était aumônier militaire au Manitoba.

La date de sa retraite des Forces Canadiennes était prévue pour le 11 septembre 1976. C'était son profond désir de reprendre le ministère paroissial, encore pour plusieurs années, dans le diocèse de Saint-Boniface. Mais le Seigneur l'a rappelé à lui, appel qu'il a lucidement accepté avec foi.

Les funérailles militaires ont eu lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface le mardi 8 juillet 1975 à 2C heures. Elles furent présidées par Mgr l'Archevêque.

Feu l'abbé Eugène Hébert

M. l'abbé Eugène HÉBERT, agé de 45 ans, est décédé accidentellement dimanche soir, le 13 juillet, près de Powerview, où il était curé depuis 1969. Il venait d'être nommé curé à Notre-Dame-de-l'Assomption, Transcona, où il devait entrer en charge le 1er août.

Eugène Hébert est né le 9 juin 1930 à Saint-Pierre-Jolys. Après ses études primaires à Saint-Pierre (1936-1942), il fait ses études classiques au Collège de Saint-Boniface où il termine la philosophie en 1952. Il entreprend son cours de théologie au Grand Séminaire de Saint-Boniface de 1952-1956. Monseigneur Maurice Baudoux l'ordonne prêtre à Saint-Pierre le 8 juin 1956.

Monsieur l'abbé Hébert exerça son ministère sacerdotal d'abord comme vicaire à Saint-Lupicin (1956-1957), à Sainte-Famille (1957-1958) et à la Cathédrale (1958-1962). Il est nommé curé de Sainte-Rita en 1962, puis de Richer en janvier 1965, et de Powerview en 1969.

Une première messe de funérailles aura lieu mercredi après-midi à 14h00 (2h00 p.m.), en l'église Notre-Dame-du-Laus à Powerview. Mgr Halpin, archevêque de Regina, et confrère de classe de l'abbé Hébert, présidera cette célébration. Mercredi soir à 20h00 Monseigneur l'Archevêque célébrera les funérailles à la cathédrale de Saint-Boniface.

LA VÉRITE

Car tout ce qui est dans le monde, la convoitise de la chair, la convoitise des yeux, et l'orgueil de la vie, ne vient point du Père, mais tient du monde.
(S. Jean, 2, 16)

NOTRE THÉÂTRE

Croissez et multipliez-vous

par Annette Saint-Pierre

Au programme de la saison théâtrale de 1975-1976, une autre pièce manitobaine attirera au CM un public intéressé à ce qui se fait chez nous. **Je m'en vais à Régina** de Roger Auger présage, par son succès, la production d'oeuvres analogues. Continuons donc à promener le chariot de Thespis dans nos plaines et nous réduirons la consommation d'un théâtre importé.

En 1967, Le Festival National d'Art Dramatique, à l'occasion du centenaire du Canada, avait exigé la présentation de pièces canadiennes. Soixante-deux auteurs canadiens furent inscrits au programme. Les Manitobains auraient écarquillé les yeux et peut-être perdu le souffle devant un slogan du CM qui aurait été: Du théâtre Manitobain en 1975! Et pourtant, l'aboutissement normal de cinquante années de théâtre ne serait-il pas l'épanouissement de quelques vocations dans ce champ littéraire?

Du théâtre manitobain? Qu'est-ce que c'est? C'est un théâtre qui s'inspire du temps et du milieu. Les sujets sont multiples au Manitoba: sécheresses, inondations, difficultés des voyageurs par terre et par mer, relations avec Anglais, Indiens, Métis, etc..., drame d'une école Taché (Saint-Norbert maintenant), tiraillement entre deux cultures, etc... etc... Oh! je sais, le reflet fidèle d'une aventure à la scène n'est pas suffisant pour faire du bon théâtre; il faut que l'art dramatique métamorphose les données en des catégories différentes de l'expérience tragique. Si l'on a ce talent, on peut y aller.

Dans le répertoire du Cercle Molière (1925-1975), on trouve **Confucius** de Jacques Ouvrard (1962), **Les Projecteurs** de Guy Gauthier (1965) **Les Eléphants de tante Louise** (1972) et **Je m'en vais à Régina** (1975) de Roger Auger. Mais des quatre pièces, une seule est "manitobaine". A quoi doit-on attribuer cette pauvreté? Encourage-t-on suffisamment les auteurs? Ne pourrait-on pas, comédiens, auteurs et metteurs en scène, organiser des soirées de lectures de pièces pour conseiller les novices. Il est normal de vouloir copier le théâtre anglais, américain ou québécois quand on veut réussir le plus vite possible une situation dramatique; mais en étant aidé par des "professionnels" ou des anciens routiers, on pourrait donner naissance à un répertoire manitobain. Si les anciens du CM fondaient un centre d'essais dramatiques en consacrant une soirée mensuelle à l'audition de textes! Si CKSB avait une émission pour la lecture de textes à la radio! Yves Thérjault serait tout désigné pour animer cette émission.

Et si le Cercle Molière ne peut pas célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation avec une saison manitobaine, peut-être pourra-t-il inaugurer la deuxième partie du siècle avec deux ou trois dramaturges de chez nous? Sinon, attendons le centenaire. A moins que des étrangers viennent enlever la poussière manitobaine sur nos textes et nous disent que telle ou telle pièce est bonne, qu'elle mérite d'être jouée et même publiée.

Il faut féliciter le Cercle Molière de monter une deuxième pièce manitobaine. Il faut l'encourager dans cette tradition en faisant salle comble. Au fait, les amis du Cercle Molière, pour aider à l'éclosion et à l'implantation du théâtre manitobain, pourquoi ne lanceriez-vous pas un grand concours de textes dramatiques? La meilleure pièce serait montée au Cercle Molière et publiée aux Editions du Blé. Et le Manitoba compterait un auteur de plus. C'est à y penser.

Annette Saint-Pierre

ÉCOUTEZ CKSB

Festival de la chanson de Granby

Toujours fidèle à sa politique d'encouragement des jeunes talents, Radio-Canada participe au Festival de Granby depuis six ans. Devenu un événement à rayonnement national, le Festival de la chanson de Granby se déroulera cette année du 27 septembre au 6 décembre. Le réseau français de la radio de Radio-Canada désire faciliter l'enregistrement des auditions dans ses stations régionales, et invite tous les amateurs à concourir.

Tout auteur-compositeur ou interprète **amateur** demeurant au Canada, âgé de 16 ans et plus, possédant la citoyenneté canadienne, est éligible au Festival. Quatre chansons doivent être présentées par le candidat dans l'une ou l'autre de deux catégories: celle des compositeurs-auteurs-interprètes et celle des interprètes. Les formules d'inscription peuvent être demandées au Festival de la chanson de Granby, Case postale 41, Granby, où elles seront reçues jusqu'au 13 septembre 1975, date limite de l'inscription.

Après des soirées de semi-finales et des soirées hors-concours, les quatre samedis de novembre, le Festival se terminera à la boîte à chansons "L'Escale" le 6 décembre 1975, où l'on entendra quatre finalistes de chaque catégorie avant la proclamation des deux gagnants. Priscilla, Carmen Robert, Gérald Paquin ont été révélés successivement par le Festival de Granby. L'an dernier, Calixte Duguay et Fabienne Thibault étaient les gagnants. Qui seront les heureux élus 1975? Nous le saurons le 6 décembre. En attendant, les auditeurs de la radio française de Radio-Canada pourront faire connaissance prochainement avec les candidats et découvrir les nouvelles voix et les voies nouvelles de la chanson canadienne.

Festival de Spa

On sait déjà que Georges Langford du Canada s'est mérité le premier prix du Festival de Spa. L'émission "Tour de chant" diffuse des enregistrements réalisés au cours de ce festival. La première a été diffusée samedi dernier et il en reste deux, soit les 19 et 26 juillet. Tour de chant passe sur nos ondes à 16h le samedi et vous offre une heure de chansons de qualité.

Actuel-son

Depuis le début de la saison d'été, "Actuel-son" offre aux amateurs de la chanson française l'occasion de se familiariser avec les derniers enregistrements dans ce domaine. On a pu y entendre les plus récents succès des grandes vedettes, les premiers succès des nouveaux-venus et, puisqu'il faut le dire, les efforts moins heureux des uns et des autres. Mais ce qui est certain c'est que les auditeurs d' "Actuel-son" se font servir de la chanson pour leur argent et on peut féliciter l'animateur, Germain Massicotte, de ne pas succomber au défaut mignon des disc-jockeys: la parole.

On peut cependant se permettre, de temps à autre, si c'est pour une bonne cause, un peu de jasette. On pourra donc, de temps en temps, entendre des interviews avec certains interprètes. Ce soir, jeudi 17 juillet, Germain Massicotte s'entretiendra avec Robert Toupin du nouveau duo de troubadours Yves et Toup. On a déjà entendu leur succès: La gigue du printemps. Nous vous invitons à être à l'écoute ce soir, à compter de 18h25, pour cette émission spéciale et à suivre "Actuel-son" tous les soirs: une véritable mine de chansons vous y est offerte.

Noctambules

Ce samedi, on vous invite à un voyage dans les plus belles villes du monde...Venise, Rome, San Francisco, etc. Si vous pouvez oublier pendant quelque temps que les canaux de Venise sont comme des égoûts, qu'on ne peut se promener dans les rues de Rome sans se faire pincer les cuisses et, qu'à San Francisco on risque de se faire voler la fleur qu'on s'est mise aux cheveux; si vous pouvez oublier tout ça et vous laisser aller à la rêverie la plus complète, vous ferez un voyage plus beau qu'aucune réalité ne saurait vous offrir... en compagnie de Daniel Poulin, à Noctambules, samedi, à 23h.

L'ANNÉE EN VACANCES

BILAN-EXPOSITION des activités de l'ANNÉE (juillet 1974 - juin 1975) au

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN



"L'Auberge des morts subites" de Félix Leclerc
On se souviendra de cette pièce présentée par le Cercle Molière, du 28 février au 8 mars 1975

Le Centre Culturel Franco-Manitobain présente cet été, en juillet et août, un bilan des activités de l'année dans la salle d'exposition. L'exposition rassemble des affiches, des programmes ainsi que des photos se rapportant aux plus grands spectacles et événements qui ont été présentés par le Centre Culturel Franco-Manitobain et ses groupes locataires.

Venez revivre les grands moments de l'année avec nous!

FÊTE AN
À NOTRE-DAM
LE 20 J



$1,500

Trois terrains de baseball avec g

BASEBALL
Prix : Catégorie A – $300, $200, $100, $100.
Catégorie B – $150, $100, $ 50, $ 50.

BALLE AU CAMP
Prix : Catégorie A – (même chose)
Catégorie B – (même chose)

TOURNOI DE QUILLES
Sous la direction de Clément Adam
Prix : $50, $30, $15, $15.

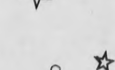
TOURNOI DE FER À CHEVAL
Ligue junior (10 ans et moins)
Prix : Au gagnant – $10. Au perdant : $5.

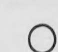
A
A
M
T

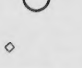
Rafraîchissements et buffet:

SI LA PLUIE INTERROMPT LES FESTIVITÉS AVANT 16 HEURES, LE COMITÉ SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES SOMMES OFFERTES EN PRIX. LE COMITÉ N'ACCEPTE AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENTS OU DE DOMMAGES SUR LE TERRAIN DE LA FÊTE.

NUELLE
E-DE-LOURDES
UILLET







en prix !

ıdins. Toutes sortes d'attractions.



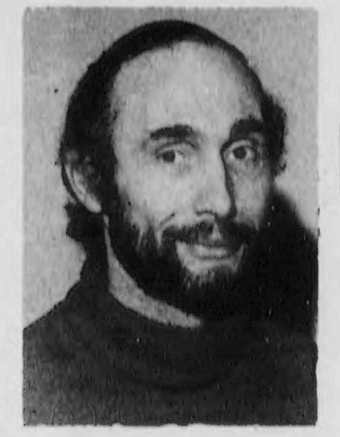
MISSION $1.50 –

K MOINS DE 14 ANS: ENTRÉE GRATUITE

ıbres du comité : Président, Normand Bérard; vice-président, Pierre Macon; trésorier, Aurèle Boisvert; gérant du Baseball : Gérald Vigier.

teurs : Norm's Confectionnery – au téléphone: 248-2262

de 11h30 a.m. à 10h30 p.m.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

CONGRÈS DE L'INSTITUT AGRICOLE DU CANADA À BRANDON

Comme nous l'avons déjà mentionné, à Brandon se tenait dans la dernière semaine de juin, le congrès de l'institut agricole du Canada. C'était peut-être la première fois dans l'histoire où il y avait un tel rassemblement des professionnels de l'agriculture se réunissant pour un seul événement.

En effet, plus de mille professionnels des secteurs agricoles ou para-agricoles étaient à ce congrès dont le thème "L'agriculture canadienne dans la communauté mondiale" ouvrait de larges horizons aux personnalités qui devaient se succéder soient comme orateurs invités, commentateurs ou observateurs.

Comme il fallait s'y attendre, les faits et statistiques concernant l'alarmante croissance de la population mondiale et la non moins grave constatation de notre impuissance à accroître proportionnellement nos productions agricoles, ont été étalés devant ces spécialistes qui se réunissaient justement pour trouver des hypothèses de solutions à l'un des plus grands problèmes de l'heure: "La faim dans le monde".

Bien sûr personne ne s'attendait à des solutions miracles pouvant garantir la subsistance des milliers de gens qui chaque jour dans le monde crèvent de faim; pourtant des idées nouvelles ont été apportées et dans le cas d'un problème aussi complexe, il était normal de voir et de revoir tous les éléments possibles de solutions.

Tous ces spécialistes de l'agrologie se sont donc penchés sur ces problèmes et voici quelques commentaires recueillis sur l'importance des facteurs exposés par les orateurs.

.. Nous sommes présentement envieux des pétroles et de la production potentielle de l'Arabie-Saoudite, et nous n'envisageons pas les réserves potentielles que représentent les vastes étendues de terres fertiles dans les prairies canadiennes; ces terres arables ont pourtant sur une longue période de temps, peut-être plus de valeur si nous savons les conserver, que des réserves périssables comme le pétrole.

Un autre facteur qui porte à réfléchir est le fait que l'accroissement mondial de la population requiert annuellement une production supplémentaire de céréales équivalante à la production céréalière de tout l'ouest canadien, et ceci est énorme.

De plus, il est reconnu traditionnellement que la proportion d'aliments produits sur place dépasse de beaucoup toutes autres sources d'alimentation consommées par une population; de là la nécessité et l'obligation d'apprendre aux peuples à se nourrir eux-mêmes.

Dans le rôle important qu'ils jouent en pourvoyant une aide alimentaire aux pays en voie de développement, des pays comme le Canada doivent être conscients qu'en subvenant aux besoins immédiats et réels, ils découragent peut-être à long terme une production alimentaire sédentaire possible.

Combien de fois a-t-on nourri des personnes ou des peuples affamés et négligé de les aider à relever par eux-mêmes leur productivité alimentaire dans le but de les amener à se suffire à eux-mêmes.

Si l'on peut concevoir que d'ici l'an 2,000 la demande mondiale en protéines aura doublée et que le défi ne fait que commencer, l'on aura une idée des problèmes et des faits qui ont été soulevés lors du congrès de l'institut agricole du Canada à Brandon.

Il en ressort pour les professionnels en agriculture et aussi pour les agriculteurs canadiens, un défi plus grand que jamais auquel il faudra faire face.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porc en août 1975:	82$60	plus	3$25
Porcs sur pied en août 1975:	53$65	plus	2$15
Boeuf sur pied en août 1975:	47$05	plus	0$03

La revue des marchés à Toronto:

La vente des animaux de boucherie a été irrégulière. Les prix des boeufs étaient en baisse d'un bon dollar. Les taures de poids désirable demeuraient à prix stationnaires, celles trop légères étaient fortement dépréciées.

Il y a eu aussi de fortes baisses sur les prix des vaches, et les taureaux, peu en demande, se vendaient à des prix manquant de stabilité. Il y avait peu de bétail de qualité pour l'engraissement, ceux offerts sur le marché se sont bien vendus, ceux de moyenne qualité ou en mauvaise condition n'étaient pas en demande et se vendaient difficilement. Les prix des veaux de choix étaient en baisse, ceux des veaux de boucherie déclinaient considérablement. Il y avait aussi un fléchissement des prix des agneaux bien que les brebis se vendaient à la hausse.

Les prix clôturaient:

Boeufs cat. A 1-2, 50$ à 51$, ventes à 52$20;
Taures cat. A 1-2, 45$ à 48$, ventes à 49$40;
Vaches cat. D 1-2, 22$ à 24$, ventes à 25$;
Taureaux bons, 24$ à 26$, ventes à 28$;
Les prix des porcs en baisse cette semaine variaient de 76$40 à 78$10, clôturant jeudi à 77$.

A Winnipeg cette semaine

Les prix des animaux de boucherie variaient de stationnaires à 2$ en baisse. Les boeufs de boucherie de plus de 1,000 livres se vendaient à l'ouverture à prix très fermes clôturant légèrement en baisse. Les prix des boeufs plus légers subissaient de fortes pressions vers le milieu de la semaine et clôturaient 2$ à 3$ en baisse.

Bien que très peu nombreuses sur le marché, les taures du poids desirable voyaient leurs prix baisser en raison de l'énorme quantité de boeufs sur le marché; leurs prix avaient baissé de 2$ à la clôture.

Les prix des vaches de plus de 1,050 livres qui étaient en bonne demande sont demeurés stationnaires; toutes celles en dessous de ce poids qui étaient très nombreuses sur le marché voyaient leurs prix décliner de 3$ à 4$.

Les taureaux étaient en demande et se sont bien vendus et à prix fermes.

Les veaux de boucherie et de choix étaient en forte demande à l'ouverture; cet intérêt devait disparaître soudainement au milieu de la semaine, leurs prix étaient donc à la clôture sensiblement les mêmes que la semaine précédente.

Il y avait peu de demande pour les agneaux et leurs prix baissaient de 2$ à 3$.

Les prix des porcs variaient de 72$08 à 74$107, prix de clôture vendredi.

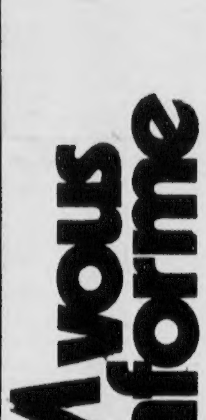
Reçu cette semaine:

4,900 animaux de boucherie comparativement à 3,100 l'an dernier. 600 veaux comparé à 400 l'année précédente. 10,900 porcs contre 19,000 et 600 moutons et agneaux contre 350 l'année passée. Les animaux pour l'engraissement et l'élevage ont été répartis comme suit: 395 au Manitoba et 750 en Ontario.

Ouverture des contingentements

La commission canadienne du blé annonçait l'ouverture complète de tous les contingentements sur les grains sous sa régie, ceci en vigueur le lundi 14 juillet.

Le bureau a aussi annoncé en vigueur le 14 juillet la levée de tous contingentements pour la saison 75 sur le blé d'utilité No 3 de printemps, le blé mou de printemps et tous les autres grades de blé d'utilité.



Plus de trois cent personnes ont participé dimanche au premier tournoi provincial de fastball de la francophonie disputé à Vassar. Organisé par la Société Franco-Manitobaine, la chambre de Commerce de Vassar et le Conseil régional de South Junction/Vassar de la S.F.M., ce tournoi a permis à de nombreux joueurs et joueuses d'exercer leurs talents dans une ambiance de fête que le Cent-Nons et différentes attractions comme le Beer Garden contribuèrent à créer.

Le Club de Balle de Vassar remporta le trophée de la S.F.M. et le prix de $150 chez les hommes. Les équipes des Chevaliers de Colomb de La Broquerie, du Lac Blanc et du Club de Balle de South Junction, prirent les deuxième, troisième et quatrième places.

Chez les femmes, l'équipe de l'Hôtel de Vassar remporta le trophée et $60. La "French Connection" de Saint-Boniface, et les "Viqueens" de Vassar complétèrent le trio de vainqueurs.

Le Vice-Président de la SFM Jean-Marie Taillefer — actuellement président en l'absence de Gérard Archambault parti en vacances —, Justin Beaudry, Directeur de la Chambre de Commerce de Vassar, et Marguerite Côté, représentante régionale de la SFM à Vassar, remirent les prix aux lauréats.





LES RÉGIONS

Saint-Pierre

NOCES D'OR
REMERCIEMENTS

M. et Mme Adélard Fournier remercient cordialement tous les parents et amis qui sont venus se réjouir avec eux à l'occasion de leurs Noces d'or. Un merci spécial à leur enfants qui ont su préparer une si belle fête.

Les 2 et 3 août aura lieu, au Centre Récréatif, l'exposition annuelle de la société d'agriculture ainsi que le concours du Saut-de-grenouilles. On invite la population du Manitoba à venir se joindre aux gens de Saint-Pierre pour une fin de semaine remplie d'activités.

Chaque année le Saut-de-grenouilles prend de plus en plus d'ampleur. Le jeune Claude Bérard, qui détient le trophée, lance un défi à tous ceux qui voudraient prendre part au concours.

On fournit les grenouilles — ou emportez la vôtre!

L.B.

Haywood

Réunion des Rocquigny

Le 6 juillet 1975, la famille Rocquigny du Canada recevait 14 de ses cousins de France à Haywood, Manitoba. A 11h a.m. le saint sacrifice, célébré par le Père Joseph de Rocquigny, o.m.i., réunissait dans la prière et l'action de grâce les quelque 200 membres de cette famille venus "des quatre coins de l'horizon": France, Etats-Unis, Montréal, Saint-Boniface, Saint-Claude, Haywood, Edmonton, Saint-Paul, Caster, McMurray etc.

Au cours des agapes fraternelles qui suivirent, les invités échangèrent maints souvenirs: La grande réunion des Rocquigny à Pacheul, Somme, France, en 1970, alors que le Général Michel de Rocquigny, chef du nom, recevait une vingtaine de ses cousins canadiens. Et, plus loin dans le passé, l'arrivée en terre manitobaine de Philippe et de Germaine, fondateurs de la lignée canadienne. En 1908, Philippe épousait Marie de Moissac et Germaine s'unissait à Jacques, le frère de Marie, en 1911. Philippe, Marie et leur soeur Louise de Rocquigny reposent au cimetière d'Haywood. Près de ces tombes l'assistance se recueillit quelques instants. Jacques et Germaine sont décédés à Saint-Paul, Alberta, et y sont inhumés. Nous les rejoignons par la prière.

Arthur, l'aîné des Rocquigny canadiens, organisateur de cette rencontre, remercie les assistants, alors que Robert, fils du Général Michel, se fait l'interprète des cousins de France. Cette belle journée se termina par un Au revoir!

Lorette

L'équipe Winkler, victorieuse au Tournoi de Balle de Lorette.

Lorette — Le tournoi de balle eut lieu le dimanche 6 juillet, sur le terrain de l'aréna.

Seize (16) équipes y prirent part. Ce sont celles de Elmwood, Hobbies, Selkirk, Steinbach Pups, West End, Flyers, Winkler, - Fledencfeld, - Chalet, Sainte-Agathe, - Charleswood, Pine Falls, Rich Fontaine, Steinbach Pacois, Notre-Dame, Rebels et Gardewine.

Le tournoi de 1975 est un succès. La partie finale eut lieu entre les équipes de Pine Falls et Winkler.

Après 7 manches vivement contestées, Winkler remporta la victoire par un pointage de 4 à 0.

Le premier prix, $200., fut décerné à l'équipe de Winkler. Le 2e prix, $100.00, à l'équipe de Pine Falls; 3e prix, $50., à l'équipe des Hobbies et le 4e prix, $50.00, à celle de Notre-Dame.

Le tournoi de Fer à Cheval fut un grand succès auquel 56 ont pris part. Voici la liste des gagnants: 1ère compétition: 1er prix, trophée annuel et trophée du tournoi, remportés par MM. Victor Morin de Saint-Boniface et Laurent Carrière de Lorette; 2e prix, trophées et $10.00, à MM. Léopold Grégoire et Jean Cournoyer, tous deux de Lorette.

2e compétition: — 1er prix, trophées et $5.00, à MM. John Tourond et André Conan; 2e prix, trophées et $3.00, à MM. Philip Greft et George Gaune.

M. Victor Morin remporta le 1er prix dans les joutes à double; M. Jean Chaboyer remporta le 1er prix dans les joutes à simple. Les organisateurs de ce tournoi de Fer à Cheval furent MM. Léopold Grégoire et Jean Cournoyer.

REMERCIEMENTS

Le Comité en charge ge désire remercier tous ceux et celles qui ont travaillé au succès de ce tournoi. Un merci spécial aux commerçants qui ont contribué le montant total de $180.00 à savoir: Caisse populaire, Manaigre's Transfer, Chez Jeannine, Dawson Hotel, Lorette's Auto Body Painting and Autopac Repairs, Lorette Plumbing and Excavating.

Nos remerciements à M. Ed. Oczkus pour avoir contribué grandement sur le terrain des jeux.

Condoléances

Nos sincères condoléances à la famille de M. Léon Laurin à l'occasion du décès de M. Léon Laurin survenu à l'hôpital Saint-Boniface, le 9 juillet 1975. M. L. Laurin est un ancien paroissien de Lorette. C'était un fermier prospère et très dévoué dans les organisations. Sa bonne humeur et sa culture de prévoyance laisse un bon souvenir à tous ceux qui l'ont connu. Il était considéré et estimé surtout de ceux qui ont bénéficié de son aide précieuse.

Un champion a achevé sa course

On sait qu'à la Villa Maria de Saint-Norbert ce 26 juin dernier décédait, à l'âge de 51 ans, le Père Victor Bilodeau, o.m.i. missionnaire à la réserve indienne de Roseau et curé des paroisses de Letellier et d'Emerson. Dimanche, le 29 juin à 19h00 en l'église de Letellier avait lieu une première messe de funérailles. Cette messe, présidée par le Père Philippe St-Denis, curé d'Otterburne, avait été planifiée pour que les enfants des communautés de Letellier et d'Emerson puissent eux aussi rendre hommage à celui qu'ils ont aimé. Dans son homélie le Père Saint-Denis parlait de la joie que semait le Père Victor. "Le Père Bilodeau se donnait tout entier pour que vous soyez heureux. Un prêtre qui vous aidait à rencontrer le Seigneur. Un prêtre qui aimait les enfants et qui s'occupait des personnes adultes. A tous le Père Victor faisait confiance. Avec tous il partageait les qualités qu'il avait! Au milieu de vous tous ici à Letellier ou encore chez ses chers indiens de Roseau, le Père Bilodeau semait la joie, l'amour du Seigneur et l'amour de ses frères."

Le lendemain, 30 juin, un autre service avait lieu en l'église de Letellier. Le Père Victor y fut acclamé comme un champion — un champion de Jésus-Christ qui venait d'achever sa course ici-bas. Ce jour-là, le dilemme du christianisme battait son plein. Joie d'acclamer l'arrivée d'un des nôtres; peine en pensant à la séparation qu'exige cette arrivée. Aussi, le Père André, frère du Père Victor, nous le faisait réaliser quand ensemble nous offrions notre sacrifice par le chant. "Les mains ouvertes" et qu'ensuite nous l'applaudissions avec fierté. Le Père Florido Turgeon dans son homélie funéraire faisait allusion à un événement qui bouscule. "Dieu veut me dire quelque chose par cet événement comme je crois qu'il veut dire quelque chose aux gens de Letellier, de Roseau et d'Emerson... Victor aimait sa communauté des Oblats et nous l'avons aimé en retour. Il a aimé son équipe avec qui il faisait communauté ici à Letellier. Il a aimé sa communauté de Letellier, d'Emerson et de Roseau. En voyant son désir d'apôtre de communauté, Dieu par le Père Bilodeau m'interpelle. Pourquoi n'y a-t-il pas plus d'amour entre différentes communautés chrétiennes? Pourquoi les gens qui ne croient pas en Dieu ne peuvent pas dire comme au temps des apôtres; "Voyez comme ils s'aiment?" Ce que l'Esprit me dit en ce moment c'est que nous devons réaliser la vie communautaire des apôtres telle qu'ils l'ont vécue dans les Actes et au début de l'Eglise. (Actes 2: 42-47). Après la messe, M. N. Comeault invitait l'assemblée à la salle communautaire. "Comme le disait le Père Victor allons continuer la célébration."

Victor, notre frère, homme de l'accueil. Victor, l'homme saisi par Dieu, c'est aussi l'homme aimé des siens. Il aimait Victor, mais on le lui rendait bien aussi. Les siens, ses confrères, ses paroissiens. Son amour était contagieux. Son apostolat, sa charité était de communiquer cette inébranlable certitude dans l'amour. C'est pourquoi il voulait partager son espérance — par son amour des enfants et des jeunes, par son amour du chant, de la musique, par son amour du beau."

Tel que mentionné plus haut, le Père Victor avait fêté son 25e anniversaire



R.P. Victor Bilodeau, o.m.i.

de sacerdoce en 1974. C'est dimanche le 29 janvier que la fête se passa à Letellier. La célébration eucharistique, suivie d'une réception à la salle communautaire, a réellement été une jubilation pour le Père Victor. C'est en préparation de cette fête qu'il nous disait du chant, "Wherever You go, I shall go. (Ruth 1, 16-17), celui-là, je le veux à mon 25e et à mes funérailles!" Ceux et celles qui ont participé à ces deux célébrations ont sûrement reconnu des ressemblances.

En avril dernier. Le Père Victor revenait de son voyage en Europe. Il a visité plusieurs endroits historiques avec enthousiasme mais c'est Fatima, Lourdes et Rome qui ont été la réalisation du rêve de sa vie. C'est vraiment sa dévotion profonde à Marie qui l'a conduit à faire un pèlerinage à ces endroits. C'est le grand respect du Père Victor pour l'autorité ecclésiale qui le fera choisir l'Année Sainte pour faire son pèlerinage.

A sa communauté des Oblats et plus spécialement à son frère André également Oblat de Marie Immaculée, à sa famille, nous réitérons nos sentiments de condoléances. Venus de Montréal étaient son frère André, o.m.i., sa soeur Louise, son frère Georges avec sa fille Anne-Marie et son fils Benoît, son frère Bernard et son épouse Mireille, sa belle-soeur Françoise, (épouse de Donald décédé) avec son fils Michel.

Une troisième messe funéraire eut lieu à la réserve indienne de Roseau. Cette messe était présidée par Mgr Omer Robidoux, o.m.i., évêque du diocèse de Churchill et ancien missionnaire de la réserve de Roseau.

Au moment de l'offertoire Mgr Robidoux invitait l'assemblée dans une réflexion personnelle: "Le moment est venu pour nous de présenter ce que nous portons au plus profond de notre coeur — particulièrement aux gens de Roseau, Emerson et Letellier. Peut-être pourriez-vous, vous poser cette question: Allons-nous avoir un missionnaire? Voulons-nous un missionnaire? Avons-nous ici notre dernier missionnaire? Qu'allons-nous demander au Seigneur? Nous avions un bon missionnaire et Dieu l'a rappelé à lui. Offrons donc nos prières de pétitions à Dieu." Le sermon de circonstance a été prêché en anglais et en saulteux par le Père Robert Bernardin, o.m.i., prédécesseur du Père Victor à Roseau. Le Père Robert montra combien le message du Père Victor était un message d'amour. "Il parle à nos coeurs; il nous dit qu'il nous aime."

Le Père Victor a vécu presque toute sa vie d'Oblat dans les missions indiennes. Tel qu'il l'avait désiré, il fut inhumé dans le cimétière de la réserve. Dans le cercueil on avait déposé le calumet de paix du Père Victor. Ce calumet lui avait été présenté par le Chef Oliver Nelson lors de son 25e anniversaire sacerdotal en 1974. M. Nelson expliquait ce geste comme suit: "Ce calumet est un mémorial de la part des gens de Roseau en guise de reconnaissance pour son dévouement auprès d'eux et aussi pour avoir rapproché les communautés de Letellier, Emerson et Roseau. Ce calumet nous le donnons à Victor pour qu'il l'apporte avec lui afin de nous ouvrir les portes de là-haut. Sur ces paroles, je rends, au nom de la bande indienne, mes adieux à Victor. Puissions-nous, nous rencontrer là-haut avec le Grand Esprit."

Ici, nous voulons reproduire quelques extraits de l'homélie du Père Arthur Lacerte, o.m.i., supérieur provincial, lors de la veillée funéraire du 28 juin dernier. Ce qui suit décrit à juste titre l'homme que nous manquons, l'homme que nous acclamons.

"Victor se voulait avant tout un ami, l'homme de l'accueil, le frère, celui qui est toute chaleur, celui qui apporte compréhension, paix croissance... Le Dieu bon et beau, le Dieu éternel et tout-puissant avait un jour fait irruption chez-lui; l'avait convaincu qu'il était aimé. Que Jésus l'aimait; que cette vie donnée était le prix de l'attachement que Dieu lui portait...

Un grand tournoi de volley-ball féminin



Un grand tournoi de volley-ball féminin réunira à l'Aréna de Winnipeg le 22 juillet prochain le Canada, les Etats-Unis et les deux équipes classées premières dans le monde au terme de la saison 1974, le Japon et l'Union Soviétique.

Deux matches mettront face à face les Etats-Unis et le Japon d'une part, le Canada et l'Union Soviétique d'autre part. Ces épreuves se déroulent dans le cadre d'une tournée de ces quatre équipes à travers le Canada et font suite aux épreuves préolympiques organisées à Montréal au début du mois de juillet.

Le volley-ball est un des sports les plus spectaculaires qui soient, lorsqu'il est joué par des équipes du niveau de celles qui seront présentées au public manitobain. Il fait appel à des qualités de force et d'adresse peu communes qui en font un sport extrêmement complet.

On reconnaît sur notre photo les joueuses de l'équipe nationale du Canada. Trois Winnipegoises appartiennent à cette équipe. A droite, l'entraîneur de l'équipe, le Coréen Moo Park.



Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

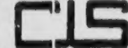
Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris – Téléphone : 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances FOREST
 et tous les services de l'assureur
160, rue Marion – 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi – 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
 Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et Notaires
201 - 185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone : 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau: 956-2970
Résidence: 253-2554

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
– 942-5263

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ
50, Baie Penticton
R2J 1S9 253-0117

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2350

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

Rendez-vous
Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

TV-Radio

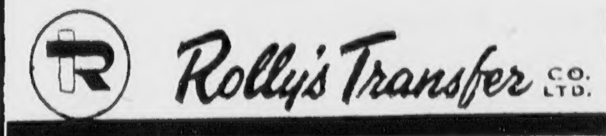
LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

on demande

33257 Manoeuvre en travaux sous terrain. $3.90 à $6.00 de l'heure.
33256 Manutentionnaire en général. $3.05 de l'heure au début.
33246 Pour réparer de gros appareils. $175 par semaine.
33224 Commis du service de la paie. $500 au début, par mois.
33211 Manoeuvre d'usine de sidérurgie. $3.50 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Main-d'œuvre et Immigration

Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

Manpower and Immigration

283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

ON DEMANDE

PROFESSEURS BILINGUES

HAYWOOD – 7 et 8 (combinés)
SAINT-CLAUDE – 8 à 12, français, demi-temps 7 et 8
NOTRE-DAME-DE-LOURDES – Ressources
SAINT-LÉON – 1 et 2 (combinés)
SOMERSET – Bibliothèque
NOTRE-DAME-DE-LOURDES et SOMERSET 1 professeur de cathéchèse

Envoyer formule de demande à :

La Division scolaire de La Montagne
M. Henri Bouvier, directeur général
Notre-Dames-de-Lourdes, Man.
R0G 1M0
Téléphone: 1-248-2228

ON DEMANDE

Une garde-malade (R.N.) et une garde pratiquante (L.P.N.) pour le Repos Jolys Saint-Pierre. Appelez A.-J. Marquis au 433-7808, ou au 433-7786 (rés.) ou au 433-7194 (Repos Jolys).



DISTRIBUTEUR DEMANDÉ

On demande une personne compétente, homme ou femme, pour la distribution des films et autres produits photographiques de la compagnie KODAK à renommée mondiale. "PAS DE VENTES, NI SOLLICITATION REQUISES." Que la présente année vous soit une année vers votre indépendance. Investissement de $5,495. Contrat de rachat en 12 mois garanti.

APPELER M. Davis (à frais virés) no A614-228-1751

Du lundi au vendredi, 9h a.m. à 6h p.m., EDT
ou ÉCRIVEZ À :
FIRESTONE PHOTOGRAPHS – FIRESTONE BUILDING
Fondé en 1946
168 N. 3rd St. – Columbus, Ohio 43215 – USA

GARDES-MALADES ET INFIRMIÈRES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL PROVINCE DU MANITOBA

On demande des gardes-malades de la santé publique pour faire du service, enseigner et conseiller les citoyens, les familles et les groupes communautaires, dans le cadre des programmes de la santé publique. On place l'emphase sur la prévention et la réhabilitation. Les candidats choisis travailleront en équipe en relation avec des spécialistes de disciplines diverses.

Les candidats doivent posséder un B.Sc.N. ou un Diplôme en santé publique, et être éligible comme membre de la Manitoba Association of Registered Nurses. La connaissance du français et de l'anglais est un atout.

Des postes sont ouverts dans les régions rurales et dans le Nord du Manitoba.

Salaire en voie d'être revisé.

Adressez votre demande à:

E. Sarna
Spécialiste en dotation
Ministère de la Santé et du Développement social
270, rue Osborne
Winnipeg, Manitoba
R3C 0V8

La Banque Royale du Canada demande

Une caissière bilingue

Entrée en fonction immédiatement
Composer: 233-1438 et demander le comptable

STÉNOGRAPHE

Pour étude légale située à Saint-Boniface.

- Minimum de 45 mots à la minute
- Doit parler et écrire l'anglais et le français
- Connaissance du dictaphone
- Expérience légale préférable
- Salaire à négocier
- Entrée en fonction au plus tard le 15 août 1975

Pour plus de renseignements, veuillez appeler Michel Monnin.

Teffaine et Monnin - 233-1426

Emploi permanent à LA LIBERTÉ

(à compter du 11 août)

Commis-dactylo.

Expérience du travail général de bureau requise. Bon français parlé et écrit. Soumettre résumé de carrière à:

M. le directeur
LA LIBERTÉ
Case postale 96
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE est à la recherche de TROIS COORDONNATEURS à temps partiel

EXPLICATIONS

Vu la non-augmentation des subventions octroyées à la Société Franco-Manitobaine, l'EXÉCUTIF a dû ré-étudier la structure du personnel-cadre. Résultats: une diminution du personnel permanent (à plein temps) et la création d'une équipe de coordonnateurs à temps partiel.

RESPONSABILITÉS

Les coordonnateurs à temps partiel devront s'occuper des activités et des projets d'une région désignée. Il y aura rencontres mensuelles avec les conseils régionaux de la S.F.M., visites de groupes de citoyens, aide organisationnelle et initiation de nouveaux projets.

Ces trois coordonnateurs sont voulus pour les régions suivantes :

1) Thompson
2) Sainte-Rose, Laurier, Sainte-Amélie et Dauphin
3) Saint-Norbert, Parc Windsor, Saint-Vital et Précieux-Sang.

De plus, on accordera préférence aux candidats domiciliés dans la région désignée.

QUALIFICATIONS

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Capacité de travailler sans structure;
- Capable de travailler avec des groupes de citoyens;
- Fort en relations publiques;
- Capacité de travailler en équipe;
- Doit être disponible pour rencontrer le travail à faire
- Doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE

Cent dollars ($100.00) par mois

DURÉE

Du 1er septembre 1975 au 30 juin 1976 (dix mois)

Veuillez faire parvenir, avant le 31 juillet 1975, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

M. le Directeur-Général
Société Franco-Manitobaine,
C.P. 145,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

L'UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA

demande

UNE SECRÉTAIRE

- connaissance supérieure du français
- bonne connaissance de l'anglais
- possédant l'équivalent du CEGEP et cinq ans d'expérience minimum
- Salaire: $8,200.00 – $10,200.00

Faire parvenir résumé de carrière au

Bureau du Doyen,
8406-91ème rue,
Edmonton, Alberta,
T6C 4G9

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ESTELLE BOYER, du Village de Somerset, au Manitoba, à sa retraite, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201 – 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 15 août 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 8e jour de juillet, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EDOUARD GOBEIL, du Bureau de Poste d'Otterburne, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, avant le 25 août 1975.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour du mois de juillet, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALINE YOUNG, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse WILLIAM YOUNG, du même endroit, commis.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2 avant le 15 août 1975.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour du mois de juillet, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

personnel

DESIRE GARDIENNE chez-moi pour enfant de 20 mois, du 1er septembre au 30 juin, du mardi au vendredi, de 8h à 4h30 – $8.00 par jour. Composer: 233-4504.
15-46-18 C

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

à louer

Rue Youville – Appartement de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. Libre: 1er août. Composer: 247-8415 le jour; 256-1729 le soir.
16-49-16 C

Précieux-Sang · Chambre meublée, avec entrée et salle de bain privées. Pour personnes responsables. Composer: 233-6697.
15-48-JNO

St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, salon, salle à manger, garage. $215.00. Libre: 1er septembre. Composer: 233-5826 après 5 heures.
15-50-16 C

à vendre

STE-AGATHE · MANITOBA · Maison démontable, 32 x 22, de 2 chambres à coucher. Lot: 133 x 49. Chauffage à l'électricité. Réservoir à eau électrique. Douche et toilette, égouts et conduites d'eau. Tout l'intérieur de la maison a été rénové. Veuillez écrire à: C.P. 145, Ste-Agathe, Manitoba.
16-52-17 C

St-Vital – Vente privée – Bungalow très propre de 2 chambres à coucher, 3e chambre à la cave. Garage. Possession le 1er septembre. Prix: $24,900. Composer: 233-7692.
15-47-JNO

La Broquerie. Au centre du village. Joli bungalow de 2 ans. 1,144 pieds carrés. 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage attenant. Lot: 100 x 150 Composer: 1-424-5303.
14-45-19 C

Maison "split level" de 2 ans. 1,600 pieds carrés. 3 chambres à coucher, salle de couture, salle de famille, buanderie. Le tout au 1er étage. Salle de récréation au sous-sol. Située sur lot privé de 1/2 acre. Composer: 1-433-7104 St-Pierre.
16-53-18 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 · 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9" de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grande route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

agents d'immeubles

McKAGUE SIGMAR 836, av. Ellice
786-8986

ÎLE-DES-CHÊNES – MANITOBA – votre choix

MAISONS NEUVES À 10 MINUTES DE WINNIPEG
SUR LA ROUTE PROVINCIALE 59 SUD

Quatre seulement: style bungalow, 988 pieds carrés, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, lot de 94' x 120', seulement $31,438 avec $3,150 comptant.

Une seulement: style bungalow, 1,040 pieds carrés, 2 salles de bain, salle à manger, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, près de l'école. Seulement $32,790 avec $3,500 comptant.

Deux seulement: style bungalow exécutif, 1,240 pieds carrés, 2 salles de bain, plan très populaire, 3 chambres à coucher. Une vraie aubaine. Chauffage électrique. Sur grand lot bien situé. Une maison que vous aimerez certainement. Prix: $37,990 avec $4,000 comptant.

Construit par Crestview Properties Ltd. sous la direction de Hubert Comte, agent exclusif, chez McKague Sigmar

Faites votre choix aujourd'hui.

Appelez Hubert Comte au 786-8986 ou 453-1668

McKAGUE SIGMAR OFFRE:

DUGALD – MANITOBA $43,900 $4,000 comptant

Nous vous offrons cette belle grande maison de 2 étages située dans ce paisible petit village sur une route pavée, à 8 milles à l'est de Saint-Boniface. Style exécutif, garage attenant. Le premier étage comprend cuisine, salle à manger, salon et bureau en plus d'une salle de bain; le deuxième vous offre 4 grandes chambres à coucher et une salle de bain de quatre morceaux. Le tout est situé sur un lot double 75 x 303 pieds.

SAINT-BONIFACE RUE LAVÉRENDRYE $19,900

Grande maison familiale de 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, salon privé, bureau. Le tout bien fixé sur cave à la grandeur sur lot de 33 x 122 pieds. Un style très unique et une atmosphère paisible.

SAINT-BONIFACE RUE DUMOULIN $25,500

Jolie maison de 2 chambres ou 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, grande cuisine, salle à manger et salon. Fournaise électrique neuve avec filage électrique nouveau.

N'attendez pas; Appelez Hubert Comte, agent d'immeuble, McKague Sigmar, au 786-8986 ou au 453-1668.

MOUSSEAU MILLS REALTY

SAINT-PIERRE – Maison de 3 chambres à coucher – salle à manger – Grand lot de 1 1/2 acre – Prix réduit – Désire vendre immédiatement.

SAINTE-ANNE – MAN. – Maison de 3 chambres à coucher avec foyer – Garage double attenant – Lot de 110 x 200 – Appelez Renel ou Cécile Bérard 247-8824 ou 256-6291.

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE – Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur.: 475-9140 Rés.: 233-5874

PRES PRECIEUX-SANG

4 chambres à coucher – Maison très propre – Tapis mur à mur au salon – Bonne cave – Garage – Vendeur désireux de vendre – Prix raisonnable à $24,900.

RUE NOTRE-DAME

Quatre chambres à coucher – salle à manger – grande cuisine – soubassement complet – Comptant requis: $1,500.

SAINTE-ANNE - MAN.

1,170 pieds carrés – 3 chambres à coucher et salle à manger – Tapis mur à mur – Belle cour de 75 x 198 – Possession immédiate – Plein prix: $29,700.

279 PROVENCHER

Duplex en très bon état – Possession immédiate.

Léo Grouette
233-8757

DANIS REALTY LTD.
247-8957



LAURENT ROCHON 247-6232

36 CHEMIN STE-ANNE ST-VITAL

193, RUE BERTRAND

Cette demeure familiale très propre et en très bon état comprend 3 chambres à coucher. Le salon, le vestibule et les escaliers sont complètement recouverts de moquette de première qualité. Placards neufs sur mesure et revêtement rembourré sur plancher dans la cuisine. Fenêtres à monture d'aluminium. Pelouse, terrasse et trottoirs neufs à l'arrière. Repeinte entièrement à l'extérieur et à l'intérieur. Chauffage au gaz et sous-sol à la grandeur. Libre à partir du 1er septembre pour $30,900.



SAINT-NORBERT

Maison à niveaux variés. Complètement développé. Grand lot boisé et clôturé. Propriétaire transféré. Composer: 256-6000.

NORWOOD

Joli bungalow: 2 ch. à c. plus une au sous-sol – salle de récréation – tapis mur à mur dans le salon et chambres à coucher – très belle vue sur la rivière – chauffage au gaz – nouveau service électrique.

RUE NOTRE-DAME

Appartement – 9 suites – Excellente condition – toujours loué. Echange considéré. Plein prix: $104,000.00.

Appeler P. Pineau au 256-6000 ou Joe Campeau au 269-3303

ALEXANDER AGENCIES
284-5390



SAINT-ADOLPHE

Duplex d'un an, genre bungalow – 1,100 pieds carrés, chaque côté – 3 chambres à coucher – peut être subdivisés $30,900.00 du côté. Appelez Aurèle Lemoine.

SAINT-BONIFACE RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages – 4 ch. à c. – 2 salles de bains – garage – Tout près des écoles et près de l'autobus – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060

ELMWOOD $16,500

Maison de 2 ch. à c. – Complètement rénovée en 1973, y compris la plomberie et le brochage – Garage – Belle cour clôturée – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

ELIE - MAN. $3,500

Petit cottage sur rue principale – Grand lot de 75 x 100 – Doit être vendu pour régler une succession – Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson – Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

PARC WINDSOR – Tout près école Lacerte – Charmant bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher – Grand salon avec tapis – Hypothèque intéressante à 6 p.c. – Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus – Une vraie aubaine à seulement $36,000.

ST-BONIFACE – Rue D'Eschambault – Très belle maison finie en stuc et plâtre – Grande cuisine – salon et 4 chambres à coucher – Tapis mur à mur au salon – Soubassement complètement fini – Garage double – Prix raisonnable à $39,900.

ST-VITAL – Grande maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher – Soubassement à la grandeur – Chauffage: gaz – Maison en très bon état – Prix demandé: $24,900.

NORWOOD – Tout près du Précieux-Sang – Très joli bungalow de 5 pièces, 3 chambres à coucher – Soubassement complet fini – Grand garage – Une aubaine à $31,900.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél.: 347-5298

AU SUD-EST DE ST-MALO – Trois terrains boisés, clôturés, et avec pâturage, 160 – 240 et 275 acres – A prix très bas.

ST-MALO – Localité tranquille à l'extrémité sud du village – Charmante maisonnette très propre. Peut servir à l'année longue mais idéale pour maison de campagne. Sur grand lot de 242 x 165 – Beau jardin – Prix d'aubaine à $5,900 – Possession immédiate.

SAINT-MALO – Garage tout équipé – 3 pompes à gazoline, chiffre d'affaires très important. Location idéale angle de la route 59 et route de la plage.

37 acres boisées à Saint-Malo – un des derniers morceaux à vendre – environ 500 pieds du lac.

ST-PIERRE – Bâtiment de 2 étages presque neuf – 2 logis ainsi qu'un salon de barbier et une salle de récréation – Tapis partout et draperies incluses – Prix sans égal.

ST-PIERRE – Deux maisons avec commodités modernes. Offres raisonnables considérées.

Comme nous avons des acheteurs qui paieraient un gros prix comptant pour une ferme, nous invitons des offres de ventes.

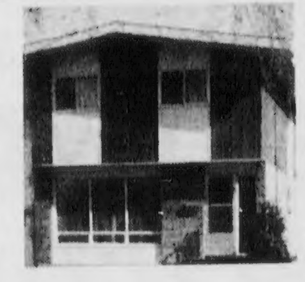
Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION



ST-VITAL
Joli bungalow de 3 chambres à coucher - très belle cuisine - salle de récréation avec bar et évier - chambre à coucher supplémentaire au soubassement, tapis mur à mur, 2 salles de bain et garage.



ST-BONIFACE $28,900
RUE LANGEVIN
Belle grosse maison de famille de 4 chambres à coucher - chambre supplémentaire au soubassement - située sur grand lot - près de l'école.



ST-BONIFACE

Avez-vous souvent la chance d'acheter une maison de famille de seulement 13 ans à St-Boniface? Voici votre chance: – 2 étages 4 ch. à c. plus 1 ch. à c. au sous-sol avec salle de récréation – grand salon – salle à manger et cuisine – 2 salles de bain et beaucoup d'autres extras. Cour complètement privée avec auto-port.

SAINT-VITAL
Bungalow très propre de 1,200 pieds carrés. 3 chambres à coucher, salle à manger. Nouvellement décoré. Armoires de cuisine, salle de bains et tapis mur à mur neufs. Garage. Près école.

ST-VITAL

Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.



PARC WINDSOR $38,900.

Joli bungalow de 13 ans - 3 ch. à c., belle cuisine, salle à manger - 2 ch. supp. et salle de récréation avec 2e salle de bain au sous-sol. Possession immédiate. A ce prix n'hésitez pas. Pas de problème pour les finances.

ST-BONIFACE

Belle maison de famille – 3 ch. à c. – grande cuisine – salle à manger – salle de récréation – avec salle de bain de 2 pièces supplémentaires – garage – maison très propre sur beau grand lot.

RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage – 1 suite de 2 ch. à c. au premier. – Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.

SAINT-BONIFACE
BOUL. PROVENCHER

Immeuble-appartements de 11 logis. En très bon état. Près du parc Provencher et autobus.



RUE EUGENIE

Maison de 2 étages, 1 suite de 1 ch. à c. au premier. Revenu $135.00 – 1 suite de 2 ch. à c. au 2e étage – Revenu $145.00. Chambre supplémentaire au sous-sol, 2 salles de bain de 2 pièces au sous-sol. En très bon état. Entrée privée.

RUE KITSON

Maison 1 1/2 étage – 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

WEST END $24,500

Maison de 2 1/2 étages pour famille ou revenu. En très bon état. Vendeur prendrait l'hypothèque à 8 p.c.



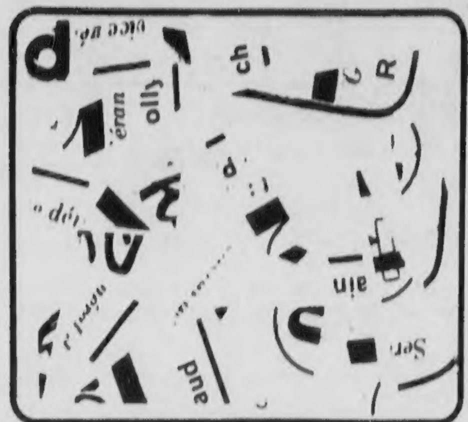


METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510.









CONCOURS D'ÉTÉ





GAGNEZ 1,200 DOLLARS

en bons d'achats

Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent. Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous *C'est facile, c'est payant de participer au concours "Casse-Tête".*

En plus vous pouvez gagner un appareil STÉRÉO de style méditerranéen avec magnétophone à cassettes, 4 pistes.



GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Émile Touchette)

Tél.: 883-2100 – Saint-Adolphe, Man.

Monsieur Touchette offre, pendant la durée du concours, deux ans de service gratuit à ceux qui achèteront une télévision – couleurs.

LA LIBERTÉ

CONCOURS CASSE-TÊTE

RÉPONSE A ....

RÉPONSE B ....

RÉPONSE C ....

RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....

ADRESSE : ....

....

No DE TÉLÉPHONE : ....

Voici les réponses du concours CASSE-TÊTE en date du 2 juillet

(A) La Broquerie Abattoir; (B) La Grenouillère;
(C) Hebert's Electric; (D) El Coredo.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS

– Mme Thérèse Dumesnil, Sainte-Agathe, Man.
– Mme Fernande Lansard, Saint-Pierre, Man.
– Paulette Normandeau, Saint-Boniface, Man.
– Gérard-J. Prenovault, Saint-Boniface, Man.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 – LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 11 juin pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 – Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon à cet effet.

3 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à

CONCOURS "CASSE-TETE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 – Chaque semaine, et ce durant 12 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $25.00 chacun qui seront honorés par les commerçants participants.

5 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 – Un appareil STEREO sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours, au début de septembre 1975.

8 – Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE-OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. – Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.